

PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE LAITIÈRE MANITOBAINE

CONFÉRENCIER
Raymond Pelletier*

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Notre entreprise, *Pelletier Brothers Dairy*, est une société appartenant à mon frère Marcel et à moi. Notre troupeau laitier se compose de 88 vaches Holstein (74 en lactation et 14 tarées) et de 40 génisses de 6 à 22 mois et 30 autres de moins de 6 mois. La ferme élève aussi des bovins de boucherie : 30 vaches Angus croisées et leurs veaux nés au printemps, 17 veaux mâles Holstein de 0 à 6 mois et 62 bouvillons en parc de finition. De plus, nous possédons un peu plus de 1000 acres de terre.

Je suis marié depuis 22 ans à Diana Hamblin, originaire de Winnipeg. Nous avons quatre enfants : Linda (13 ans), David (12 ans), Denis (11 ans) et Julie (7 ans). Mon frère est marié depuis 15 ans à Joanne Bérard, originaire de la banlieue de Winnipeg. Ils n'ont pas d'enfants.

En plus de mon frère et moi, la ferme emploie nos deux épouses, un employé à temps plein et de la main-d'œuvre supplémentaire pour le temps des récoltes. Les plus vieux des enfants donnent aussi un coup de main.

Situation géographique

Notre ferme est établie à La Broquerie, dans le sud-est du Manitoba. Situé à 50 km au sud-est de Winnipeg, ce village compte environ 300 familles (800 personnes). Il y a quelques dizaines d'années, il s'agissait d'un village totalement francophone. La situation tend à changer surtout avec la vente de plusieurs fermes à des non-francophones. Aujourd'hui, La Broquerie est toujours reconnue comme francophone mais s'anglicise de plus en plus, car l'ensemble des affaires se passe en anglais. Le village compte toutefois encore une école de langue française et il est le seul de l'Ouest à fêter la Saint-Jean-Baptiste. Tous les francophones sont bilingues et la plupart des anglophones ne parlent pas le français.

L'AGRICULTURE AU MANITOBA

Avant de vous entretenir plus à fond de notre entreprise, je vais vous tracer un bref portrait de la production agricole manitobaine.

* M. Pelletier est directeur au sein du *Manitoba Milk Producers*. Seul membre bilingue parmi les neuf producteurs laitiers du Bureau de direction, il a été délégué à quelques reprises aux assemblées annuelles et semi-annuelles de la Fédération des producteurs de lait du Québec pour représenter son organisation.

Depuis toujours, les céréales représentent la production numéro un du Manitoba. La production porcine, elle, a connu une importante évolution au cours des dernières années et surpasse celle du lait qui se classe donc maintenant en troisième place. Le gouvernement provincial encourage fortement la production porcine et veut en augmenter les exportations. Plusieurs municipalités de l'ouest de la province sont favorables à l'établissement de porcheries. Des règlements environnementaux ont été mis en vigueur seulement en avril 1996. Il est toutefois facile de répondre aux normes environnementales dans les régions où de grandes superficies sont inhabitées.

Les principales fermes laitières du Manitoba sont situées au sud-est de la province, là où la production céréalière est moins favorable. Le Manitoba compte 750 fermes laitières. Il y a cinq ans, on en dénombrait 927. Toutefois, le nombre de vaches est un peu plus élevé aujourd'hui qu'en 1993.

La grande majorité des fermes laitières manitobaines sont mixtes ; elles combinent soit le bovin ou le porc à leur production de lait. Ces entreprises cultivent en moyenne 600 à 700 acres de terre.

Les Manitobains, Canadiens français compris, sont nombreux à vendre leur ferme laitière à des étrangers, notamment de la Hollande et de la Suisse. Souvent, ces immigrants doublent et même triplent l'importance de l'entreprise qu'ils acquièrent. Seuls les mennonites d'origine allemande semblent avoir fait le choix de garder leur ferme dans la famille.

Pour la relève, les choses ne semblent pas faciles ; elle ne profite pas de subvention à l'établissement. Un programme de taux d'intérêt réduit pour les moins de 39 ans est accessible, mais il demeure peu populaire du fait que l'aide apportée est faible. De plus, le Manitoba ne dispose pas d'école de formation agricole professionnelle ou technique. Il n'est donc pas surprenant que les jeunes présentent très peu d'intérêt envers ce domaine. L'expansion prise par certaines entreprises laitières crée un besoin de main-d'œuvre qualifiée que notre industrie locale n'est pas en mesure de combler. Des producteurs se tournent donc maintenant vers d'autres provinces pour recruter des travailleurs.

La production laitière journalière moyenne au Manitoba se situe entre 27 et 28 kilogrammes de lait par vache. On observe très peu de variation dans la production au fil des mois. Le quota moyen détenu par les fermes manitobaines est de 38 kilogrammes de matières grasses par jour. Pour leur part, les fermes de la région du sud-est détiennent en moyenne des quotas de 60 kilogrammes de matières grasses. En fait, 530 fermes produisent moins de 38 kilogrammes de matières grasses par jour tandis que les 220 autres fermes de la province dépassent cette quantité. Il est difficile à partir de ces chiffres de tirer une moyenne représentative du nombre de vaches par entreprise puisqu'on

retrouve au Manitoba de très petites fermes et d'autres qui comptent plus de 100 vaches. On remarque par ailleurs que les plus grosses fermes sont beaucoup plus productives ; leur production par vache peut atteindre jusqu'au double de celle des plus petites fermes.

Le quota unique est en vigueur au Manitoba et se transige en kilogrammes de matières grasses/jour. Au cours des derniers mois, son prix s'est maintenu à un peu moins de 12 000 \$ du kilogramme. Contrairement à ce qui se passe au Québec, l'offre du quota manitobain excède la demande. Les producteurs qui produisent au-delà de leur quota obtiennent le prix du marché mondial pour leur surplus.

Sur le plan environnemental, le Québec détient, à nos yeux, un statut enviable. Le Manitoba a 10 ans de retard dans ce domaine. On commence à parler de protection de l'environnement ; les règlements font leur apparition, mais aucun support n'est parallèlement mis de l'avant. Le gouvernement québécois a, quant à lui, apporté de l'aide financière à ses producteurs.

Le secteur de la transformation laitière est bien développé au Manitoba. La province compte trois usines de lait nature, une de beurre et poudre et deux fromageries. Entre la période de juin 1997 et de mai 1998, le montant mensuel moyen payé aux producteurs manitobains par hectolitre de lait a varié entre 51,51 \$ et 58,03 \$ au prix domestique et entre 19,85 \$ et 22,46 \$ au prix mondial.

HISTORIQUE DE LA FERME

Mon frère et moi sommes la troisième génération à exploiter la ferme. Notre grand-père paternel, originaire du Québec, de Rivière-du-Loup plus précisément, est venu s'établir au Manitoba en 1886. Alors âgé de 16 ans, Elzéar achète un lot boisé et construit la maison principale de la ferme dans laquelle je réside aujourd'hui avec ma famille. Ma grand-mère, Zelia St-Jacques, fille de Joseph et de Marie-Louise Girouard, est née à Woonsochet (Rhode Island). Elzéar et Zelia se marient à Sainte-Anne des Chênes au Manitoba en 1906 et ont deux enfants dont seul notre père survit.

Notre grand-père Pelletier décède alors que notre père n'a que 12 ans. Celui-ci assume la relève de la ferme avec sa mère. Douze acres sont alors défrichés. À force de labeur, ils parviennent après plusieurs années à cultiver 160 acres. Ces années d'établissement sont marquées par une véritable bataille pour se procurer de quoi manger et assurer la survie de la famille.

Ma mère, une Tousignant, est née à Trois-Rivières. À l'âge de 7 ans, elle part avec sa famille pour la Saskatchewan, puis à 20 ans, elle déménage au Manitoba où elle rencontre mon père. Ils se marient et fondent

une famille de 13 enfants. Avec l'aide de ses enfants, mon père défriche encore plus de terre et en acquiert une autre à 5 kilomètres de la maison. Un à un, les plus vieux de la famille trouvent du travail à l'extérieur et laissent les deux plus jeunes fils de la famille, Marcel et moi, à la ferme. Mon père débute dans la production laitière en 1940 en vendant son lait à une manufacture de Winnipeg. Le contrat avec cette entreprise dura jusqu'en 1974.

En 1969, après avoir complété mes études secondaires générales, je me suis associé, de façon informelle, avec mon père ; j'ai acheté d'autres vaches, de l'équipement plus moderne et de la terre pendant que mon père se procurait le quota additionnel requis. Les problèmes de santé de notre père précipitèrent toutefois la vente de la ferme. En 1977, je deviens donc propriétaire de l'entreprise avec mon frère Marcel.

ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE

Grossir ou partir

L'année 1994 fut déterminante dans l'évolution de notre entreprise. Nous avons à décider si nous quittions la profession de producteurs laitiers ou si nous continuions en grossissant. En effet, l'étable bâtie en 1961 présentait un sérieux besoin de rénovation. Nous aurions pu continuer à produire quelques années, mais de façon peu efficace. Mais pour justifier le coût des améliorations, tel celui d'un nouveau système d'entrepilage du fumier, il fallait prendre de l'expansion. Toutefois, nous étions bien décidés à ne pas allonger nos journées de travail et la besogne régulière à l'étable qui se terminait déjà à 19 h. Après réflexion et discussions, nous nous sommes donné comme mandat de grossir tout en n'augmentant pas les tâches manuelles. Aujourd'hui, nous travaillons aussi fort, mais nous effectuons moins de manipulations. Ce choix de prendre de l'expansion fut véritablement une bonne décision.

Le quota est alors passé de 38 à 68 kilogrammes. L'étable a été entièrement rénovée et agrandie de 80 pieds, ce qui a permis de doubler la capacité de l'entreprise. Des tapis ont été installés sous les vaches. La ration totale mélangée (RTM) a remplacé les balles de foin carrées. Une lagune en terre a été creusée pour passer à un système de fumier liquide.

En mars dernier, l'entreprise a fait l'achat de 10 kilogrammes de quota supplémentaire. Lorsque cet investissement de plus de 100 000 \$ sera remboursé, nous projetons en acquérir quelques autres kilogrammes, car une partie de la production se fait encore hors-quota et six places sont vides dans l'étable. Pour régulariser cette situation, 10 autres kilogrammes de quota seraient nécessaires.

Le troupeau laitier

Productivité

La ferme compte 74 vaches en production sur une possibilité de 80. Le tiers du troupeau possède un certificat d'enregistrement à pourcentage. Nous utilisons l'insémination artificielle pour 100 % des saillies et nous procédons nous-mêmes à un contrôle laitier non officiel. Nous sommes inscrits au programme « Western Canadian Dairy Herd Improvement Services ». Communément appelé DHI, il est en vigueur dans les quatre provinces de l'Ouest canadien et est administré depuis Edmonton. Nous pesons notre lait et recueillons nos échantillons. Ceux-ci sont remis à un employé du DHI qui vient à la ferme onze fois l'an pour effectuer les vérifications d'usage.

L'entreprise détient un quota de 78,48 kilogrammes de matières grasses par jour. En mai dernier, la moyenne de production atteignait 87 kilogrammes de matières grasses par jour. Nous utilisons donc notre quota à 110 %. Les vaches produisent en moyenne 32 kilogrammes de lait par jour. Au Manitoba, nous calculons exclusivement notre production sur une base journalière depuis 1975. Mais, pour faciliter les comparaisons, mentionnons ici que notre moyenne équivaut à 9760 kilogrammes de lait par année.

Pour le mois de mai, notre lait comptait 3,76 % de matières grasses, 3,28 % de protéines et 5,67 % d'autres solides. Nous recevions alors 55,11 \$/hl au prix domestique, 21,81 \$/hl au prix mondial et 26,20 \$/hl en classe spéciale optionnelle. Notre prix moyen de l'hectolitre de lait au prix domestique sur un an, entre juin 1997 et mai 1998, s'est chiffré à 55,97 \$.

Le programme de reconnaissance de la qualité du lait du Manitoba nous a décerné un certificat de mérite en 1994 et en 1997, et un certificat d'or en 1995 et en 1996. En 1997, la moyenne des bactéries totales (BT) se chiffrait à 3455/ml et le comptage des cellules somatiques (CCS) était à 156 364/ml. En 1996, le BT était à 3273 et le CCS à 99 455, ce qui nous a valu une 15^e place à l'échelle provinciale pour la qualité de notre lait.

Coûts d'alimentation

J'estime le coût d'alimentation de notre troupeau laitier à 9 \$/hl de lait. Ce calcul est basé sur la valeur à laquelle l'entreprise pourrait vendre son ensilage de foin et de maïs ainsi que son orge et sur le prix payé pour les

intrants (tourteau de canola à 178 \$/tm ; drêche de maïs de distillerie à 170 \$/tm ; minéraux à 875 \$/tm).

Bovins de boucherie

En plus du troupeau laitier, l'entreprise compte 30 vaches de boucherie de race Angus. Cet élevage vache-veau a graduellement été mis sur pied dans le but premier d'écouler les surplus de foin. Nous désirions aussi engraisser nos veaux mâles Holstein pour lesquels il n'existait pas de marché intéressant autrement. Au début, l'engraissement des bovins constituait presque un hobby dans lequel nous n'avions pratiquement pas investi d'argent. Mais cette année, cette production est davantage sérieuse et, avec le temps, elle devrait générer des revenus intéressants.

Nous avons construit un parc de finition d'une capacité de 300 bouvillons pour accueillir les veaux Angus et Holstein. Les bovins reçoivent une ration totale mélangée. L'alimentation de qualité permet aux veaux Holstein d'atteindre d'aussi bonnes performances que les Angus. Ces derniers sont engraisés jusqu'au poids de 1285 à 1300 livres tandis que les bœufs Holstein sont finis à 1400 livres, poids atteint vers l'âge de 17 à 18 mois. Pour l'instant, à cause de notre faible volume, les bouvillons sont vendus à l'encan, sans classification. Les Angus nous rapportent 8 ¢/lb de plus que les Holstein.

Infrastructures

Nos opérations se déroulent sur 2 sites. L'un comprend ma résidence, la ferme laitière et différents bâtiments. L'autre est situé là où vit mon frère et inclut le parc d'engraissement et des entrepôts pour la machinerie.

L'étable laitière contient 80 stalles. Elle est équipée d'un réservoir à lait de 5700 litres Darikool, de trayeuses automatiques Boumatic, d'une pompe à fumier Houle et d'une lagune en terre. Il s'agit du seul bâtiment sur fumier liquide.

Une autre étable accueille les jeunes veaux, les génisses et les vaches taries. Comme la pouponnière n'est pas assez grande, des huches sont placées à l'extérieur pour les veaux. Lorsqu'ils sont un peu plus âgés, les veaux sont transférés dans un bâtiment à stabulation libre comprenant 6 parcs d'une capacité de 8 à 15 veaux chacun.

L'ensilage est entreposé en silos-meules sur une plateforme de ciment. Le meilleur ensilage est destiné aux vaches laitières ; le reste est servi aux bovins de boucherie. Notre choix pour des silos-meules est avant tout basé sur une question de coûts. Ces silos entraînent moins de manutention et n'occasionnent pas les

mêmes frais de taxes et d'assurances qu'un bâtiment comme le silo vertical.

Productions végétales

La ferme possède un total de 1012 acres en culture. Elle loue 100 acres additionnelles pour produire du grain et 240 autres qui servent au pâturage. Elle vend du grain, du foin sec ainsi que de l'ensilage. L'année 1997 s'est avérée exceptionnelle à ce point de vue : 40 % des récoltes ont été vendus. C'est seulement au mois de juin suivant l'année de la récolte que l'orge est vendue. Cette façon de procéder constitue une assurance au cas où l'année d'après s'annoncerait moins favorable pour cette culture.

Nous cultivons 300 acres de foin de luzerne dont environ 40 % du foin récolté est vendu. La rotation s'effectue sur 4 ou 5 ans, car après ce temps, nous sommes obligés de passer la charrue dans les champs pour détruire tous les amoncellements de terre laissés par les chiens de prairie – un genre de taupe que nous appelons *pocket gopher*. Ces petits mammifères sont de véritables champions pour creuser une incroyable quantité de galeries dans la terre sablonneuse.

Soixante acres de sol tourbeux sont cultivées en avoine ou en orge récoltées avant l'épiaison pour être ensilées. La saison dernière, il s'agissait d'avoine seulement. Cet ensilage contient de 14 à 16 % de protéines. Selon le groupe d'animaux pour lequel nous le récoltons, nous sacrifions plus ou moins de volume pour augmenter le taux de protéines. Une de nos coupes a déjà dosé 18 % de protéines. Nous visons une humidité relative de 45 à 50 %, ce qui demande un certain temps de séchage au champ. Cent acres de maïs sont aussi récoltées en partie en ensilage, en partie en maïs-grain.

Cette année, nous avons fait l'essai de deux nouvelles cultures : 100 acres en canola et 40 acres en soya. La récolte de canola sera entièrement vendue. Il s'agit d'une production très rentable au Manitoba.

Enfin, notre principale culture demeure l'orge à laquelle nous réservons 500 acres. Nos rendements sont de 60 minots (environ une tonne et demie) à l'acre.

Main-d'œuvre

L'entreprise engage un employé à temps plein pour la gestion du troupeau laitier. Cet employé est à la ferme depuis un an et demi et travaille de 8 à 9 heures par jour. Il profite de deux fins de semaine de congé par mois et de deux semaines de vacances annuelles. C'est le deuxième employé qu'embauche l'entreprise ; le premier était un jeune de la relève.

De la main-d'œuvre locale s'ajoute, surtout pour conduire les camions lors de la période des récoltes. De plus, nous accueillons de jeunes étudiants de la région inscrits à des programmes d'alternance travail-études. Nous avons également reçu des stagiaires du Québec à quelques reprises. Enfin, certains travaux font l'objet d'échanges entre les producteurs. Nous effectuons toutefois la majeure partie de nos opérations nous-mêmes. En général, nous sommes en mesure de faire plus de travaux pour les autres que nous en requérons d'eux.

Même si les tâches sont interchangeable, Marcel est le principal responsable de l'élevage du bœuf de boucherie et de la machinerie. Moi, j'ai la charge du troupeau laitier avec l'assistance de l'employé. Nos épouses apportent leur support dans les deux opérations.

GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La *Credit Union*, comparable aux caisses populaires Desjardins du Québec, finance notre ferme. Au fil des ans, nous avons bâti une relation solide avec les gens de cette institution et nous sommes heureux des services et des taux d'intérêt offerts.

Pour bien superviser nos finances, les registres de l'entreprise sont mis à jour chaque mois et comparés annuellement à ceux des années précédentes. Mon épouse a la responsabilité de la tenue des livres.

L'an dernier, le *Dairy Management Group* a vu le jour au Manitoba pour apporter de l'aide aux producteurs dans leur comptabilité et la gestion de leurs coûts de production. Il s'agit, en quelque sorte, de l'équivalent des syndicats de gestion mis sur pied depuis de nombreuses années au Québec. Puisque c'est notre première année de participation à ce groupe, nous ne détenons pas encore de données concernant nos coûts de production. Nous comptons sur ce regroupement pour acquérir des connaissances additionnelles en partageant de l'information avec d'autres producteurs. Nous espérons également maximiser nos retours sur l'investissement en ajustant nos coûts de production.

APPUI ET PERSONNES- RESSOURCES

Comparativement aux producteurs québécois, ceux du Manitoba ne profitent pas de structures gouvernementales d'encadrement très élaborées. Ils sont moins bien formés et moins bien appuyés.

Les représentants de compagnies d'intrants demeurent les premières sources d'information pour les producteurs manitobains. Dans notre région, nous recevons un excellent support des vendeurs locaux d'équipement et de produits ainsi que des vétérinaires. Les institutions financières sont nombreuses à offrir des services. Nous avons aussi la possibilité de téléphoner au département d'agriculture manitobain ou encore à l'Université du Manitoba pour obtenir des renseignements. De plus, le *Manitoba Milk Producers* fait parvenir de l'information aux producteurs une fois par mois, en même temps que leur paie de lait.

REGARD SUR L'AVENIR...

... de notre entreprise

Nous pensons avoir éventuellement de la relève afin que la ferme demeure au sein de la famille. Nous voyons nos enfants plutôt comme des gérants qui auront la charge d'employés. Il faudra toutefois continuer à bâtir une entreprise moderne et intéressante pour assurer sa pérennité.

Parfois, nous songeons à augmenter notre troupeau à 150 ou 200 vaches en stabulation libre. Le coût de l'équipement est tellement élevé que son achat ne se justifie plus pour une petite ferme. Et, lorsque l'on agrandit, il faut doubler l'opération. La réalisation de ce projet dépendra de notre relève.

... des fermes du Manitoba

Le rythme de diminution du nombre de fermes dans notre province est semblable à celui du Québec. Je crois que, dans dix ans, il ne restera qu'environ 500 fermes laitières au Manitoba.

Pourtant, tout le potentiel agricole de l'Ouest canadien est loin d'être développé. Le Manitoba, par exemple, possède un territoire permettant l'établissement de plusieurs autres fermes. Malheureusement, nos gouvernements parlent d'importer des produits, comme le blé et même des produits laitiers, de pays qui en ont bien besoin pour se nourrir.

... des quotas

Les possibilités d'accroître la production et la transformation laitières existent, mais la gestion de la mise en marché du lait manque de flexibilité.

Les producteurs devraient individuellement pouvoir participer à un programme optionnel d'exportation qui servirait à augmenter la production de fromage. Ce produit laitier est celui qui offre le plus haut potentiel de croissance. Il est facilement exportable et se congèle très bien. Le programme optionnel d'exportation devrait être géré à travers les ententes de mise en commun P4, P6, ou encore mieux, P9.

Je crois que le système des quotas est là pour rester. Si jamais le gouvernement l'abolit, on devra le remplacer par autre chose, un permis, par exemple. À ce titre, l'expérience tentée au Manitoba ne s'est pas révélée très heureuse. En 1974, la valeur des quotas est tombée, puis on l'a réinstaurée en 1981. Entre-temps, ceux qui ont vendu leur ferme n'ont rien reçu pour leur quota, et ce, même s'ils devaient payer les dettes encourues pour son acquisition. Aujourd'hui, la quasi-totalité des producteurs manitobains est satisfaite du système actuel de quotas. Par contre, l'incertitude créée par la position du gouvernement fédéral face aux huiles de beurre en fâche plusieurs.

N.D.L.R. Ce texte a été rédigé par Madame Louise Thériault, qui a recueilli les propos de Monsieur Pelletier.